

CONSEIL MUNICIPAL séance du jeudi 12 juillet 2012

GROUPE LA GAUCHE ET L'ECOLOGIE POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS

00-5	SECURITE – VIDEOPROTECTION – EXTENSION DU NOMBRE DE CAMERAS –
	DEMANDE D'AUTORISATION PREFECTORALE

Décidément un concours de la ville la plus vidéo surveillée est ouvert sur la CASA : Villeneuve Loubet avec la plus belle salle de lecture des images, Biot avec 1 caméra pour 137 habitants et Antibes qui continuent à installer régulièrement de nouveaux points de vidéo surveillance ou plutôt de vidéo protection pour utiliser le dernier terme plus démagogique !

Et tout cela toujours sans aucune évaluation sur l'utilité et le coût ou alors quelques rapports expliquant le coût très important et le peu d'influence sur la prévention de la délinquance!

Dans cette délibération, on nous demande de voter de nouvelles installations de caméras sans le financement et donc sans un mot sur les incidences sur le budget de la commune !

En plus au-delà du mauvais motif d'installation comme par exemple celle du stade des Eucalyptus qui semble viser les gens du voyage (il serait plus judicieux d'investir de l'argent pour respecter la loi avec de vrais terrains d'accueil), on nous annonce discrètement dans la délibération que les installations des caméras sont déjà vétustes et obsolètes!

Et oui, encore un défaut! Une caméra prend sa retraite bien plus tôt qu'un policier!

Alors STOP, arrêtons ce gaspillage d'argent et développons un grand service public formant des policiers en nombre pour assurer la sécurité de tous.